

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ulric, tenue le 15 novembre 2021 à 19 h 30 au 130, avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric.

Sont présents les conseillers(ères) : Annie Bernier, Marie-Hélène Bouillon, Nancy Paquet, Steve Bernier, Jean-François Caron, Gaétan Bergeron et formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Caron, maire.

Madame Louise Coll, directrice générale\greffière-trésorière agit à titre de secrétaire.

**1-OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h30.

**2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2021-237**

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2021
- 4- Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2021
- 5- Adoption du procès-verbal du 4 novembre 2021
- 6- Adoption des comptes du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2021
- 7- Nomination d'un maire suppléant
- 8- Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme
- 9- Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires – conseillère no : 4
- 10- Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses – conseillère no : 4
- 11- Calendrier 2022 des séances ordinaires du conseil
- 12- Avis de motion et présentation du projet de Règlement numéro : 2021-329 Limite de vitesse 15KM rue de L'Entre-Gens
- 13- Ouverture des soumissions « Fourniture et livraison de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles »
- 14- Octroi du contrat « Fourniture et livraison de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles »
- 15- Vente du camion Western Star 1996 avec boîte à asphalte et boîte à sel
- 16- Séance d'information MAMH –
- 17-Formation sur camion de déneigement – M. Bruno Michaud
- 18-Questions diverses – A) Demande d'appui au projet du comité du Jardin communautaire  
B) Demande du Comité des loisirs
- 19- Période de questions réservée au public
- 20- -Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Jean-François Caron et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE 2021**

**2021-238**

Il est proposé par Madame Annie Bernier et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver et d'adopter le procès-verbal du 4 octobre 2021.

ADOPTÉE

**4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 OCTOBRE 2021**

**2021-239**

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver et d'adopter le procès-verbal du 18 octobre 2021.  
ADOPTÉE

#### **5- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2021**

**2021-240**

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier  
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver et d'adopter le procès-verbal du 4 novembre 2021.  
ADOPTÉE

#### **6- ADOPTION DES COMPTES DU 1<sup>ER</sup> AU 31 OCTOBRE 2021**

**2021-241**

Il est proposé par Madame Nancy Paquet  
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que le paiement des comptes du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2021 soit autorisé pour un montant total de 195 011.50\$.  
ADOPTÉE

#### **7-NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

**2021-242**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Caron  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que le conseiller Monsieur Gaétan Bergeron soit nommé maire suppléant de la Municipalité de Saint-Ulric avec tous les droits, privilèges et obligations y attachés pour la période du 15 novembre 2021 au 7 novembre 2022 et qu'il soit délégué pour siéger au sein du conseil de la MRC de la Matanie lorsque le maire sera dans l'impossibilité de le faire.  
ADOPTÉE

#### **8-NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

**2021-243**

Il est proposé par Madame Marie-Hélène Bouillon  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) de nommer Messieurs Gaétan Bergeron et Steve Bernier membres du comité consultatif d'urbanisme représentant la municipalité ainsi que Mesdames Annabelle Boulay, Michelle Lepage, Sandra Bernard et Monsieur Yves Boulay représentants la population de Saint-Ulric pour une période de deux ans se terminant le 1<sup>er</sup> décembre 2023.  
ADOPTÉE

#### **9-DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES – CONSEILLÈRE NO : 4**

Madame Marie-Hélène Bouillon, conseillère no : 4 dépose sa formule de déclaration des intérêts pécuniaires dûment complété, conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*.

#### **10- DÉPÔT DE LA LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DE DÉPENSES – CONSEILLÈRE NO : 4**

La directrice générale procède au dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses de la conseillère Madame Marie-Hélène Bouillon, scrutin du 12 décembre 2021.

#### **11- CALENDRIER 2022 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL**

**2021-244**

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nancy Paquet et RÉSOLU l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19 h 30 à la salle des 50 ans + situé au 130, avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric.

- |                |              |
|----------------|--------------|
| - 17 janvier   | -7 février   |
| - 7 mars       | -4 avril     |
| - 2 mai        | - 6 juin     |
| - 4 juillet    | - 15 août    |
| - 12 septembre | - 3 octobre  |
| - 7 novembre   | - 5 décembre |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale\greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

ADOPTÉE

**12- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO : 2021-329 LIMITE DE VITESSE RUE DE L'ENTRE-GENS**

**2021-245**

Madame la conseillère Annie Bernier donne **AVIS DE MOTION avec dispense de lecture** qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 2021-329 limite de vitesse à 15KM\h sur la rue de l'Entre-Gens

*Le projet de règlement est présenté par la conseillère Madame Annie Bernier séance tenante.*

**13- OUVERTURE DES SOUMISSIONS « FOURNITURE ET LIVRAISON DE BACS ROULANTS ET DE MINI-BACS DE CUISINE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES»**

L'ouverture publique des soumissions relatives à l'appel d'offres pour l'achat regroupé de différents bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles s'est déroulée au bureau de l'UMQ le 13 septembre 2021 à 11h00, et ce conformément aux lois en vigueur.. Ce processus d'appel d'offres a suivi les règles relatives à l'octroi des contrats municipaux et au Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupements.

Une soumission a été déposée pour tous les lots, selon les résultats au tableau :

Territoire	Régions	IPL INC.
Lot 1	Bacs roulants – Territoire Est	7 606 286.43\$
Lot 2	Bacs roulants – Territoire NORD	1 214 256.72\$
Lot 3	Bacs roulants – Territoire SUD	560 833.10\$
Lot 4	Mini-bacs de Cuisine	499 914.59\$

- Montants incluant les taxes
- Le 24 septembre 2021, le conseil d'administration de l'UMQ a confirmé l'adjudication d'un contrat à IPL Nort America Inc.

**14- OCTROI DU CONTRAT « FOURNITURE ET LIVRAISON DE BACS ROULANTS ET DE MINI-BACS DE CUISINE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES »**

**2021-246**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour l'achat regroupé de différents bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT l'adjudication par l'UMQ d'un contrat à IPL Nort America Inc.

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ère) que la Municipalité de Saint-Ulric octroi le contrat à l'entreprise IPL Inc. pour la fourniture et la livraison de huit cents bacs roulants et mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles pour un montant de 73 905.93¢ taxes comprises. Que le montant de la dépense soit pris à même les surplus accumulés.

ADOPTÉE

**15-VENTE DU CAMION WESTERN STAR 1996 AVEC BOITE À ASPHALTE ET BOITE À SEL**

**2021-247**

Il est proposé par Madame Marie-Hélène Bouillon

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la directrice générale à publier la vente du camion western star 1996 avec boîte à asphalte et boîte à sel.

La Municipalité de Saint-Ulric ne s'engage à accepter ni la plus haute soumission, ni la plus basse, ni aucune des soumissions déposées ni à encourir aucuns frais quelconques ni obligation d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

ADOPTÉE

**16- SÉANCE D'INFORMATION MAMH**

**2021-248**

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser Madame Marie-Hélène Bouillon, conseillère a assister à la rencontre d'information au monde municipal qui aura lieu à Sainte-Flavie le 20 novembre prochain.

ADOPTÉE

**17- FORMATION SUR CAMION DE DÉNEIGEMENT**

**2021-249**

Madame Annie Bernier se retire du sujet considérant qu'elle a un intérêt personnel avec Emploi-Québec.

CONSIDÉRANT que la formation camion de déneigement dispensé par Emploi Québec qui devait avoir lieu à Matane du 18 octobre au 5 novembre a été annulée;

CONSIDÉRANT que Monsieur Bruno Michaud est toujours intéressé a suivre une formation pour la conduite de camion de déneigement;

CONSIDÉRANT qu'une aide financière a été accordée par Emploi Québec au montant de 1 401.50\$;

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la municipalité accepte  
l'offre de service de formation sur camion de déneigement à l'Entreprise  
Form-Éval Inc., que cette formation sera suivie avec la machinerie de la  
municipalité sur nos chemins et routes.

ADOPTÉE

#### **18- QUESTIONS DIVERSES**

##### **A) DEMANDE D'APPUI AU PROJET DU COMITÉ DU JARDIN COMMUNAUTAIRE**

**2021-250**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du  
projet de serre collective au jardin communautaire;

Il est proposé par Madame Annie Bernier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de  
Saint-Ulric appuie le projet du comité du Jardin communautaire pour  
l'achat et l'installation d'une serre ainsi qu'un cabinet de toilette à  
compost sur la propriété de la municipalité matricule : 9103-99-6434.

ADOPTÉE

##### **B) DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS – PARADE DE LUTINS**

**2021-251**

CONSIDÉRANT que le Comité des loisirs organise une parade de lutins le  
11 décembre 2021 sur l'avenue Ulric-Tessier;

CONSIDÉRANT qu'un tracteur traînant une remorque sur laquelle serait  
installé un décor féérique;

CONSIDÉRANT qu'il y aura distribution de friandises et cadeaux avec de la  
musique;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron

Et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que le conseil municipal  
autorise les membres du Comité des loisirs à exécuter leur évènement du  
11 décembre prochain, sur une voie de l'avenue Ulric-Tessier et met à  
leur disposition le camion de service avec un employé de la municipalité.

ADOPTÉE

#### **19- PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Il y a eu une période de questions réservée au public.

#### **20-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2021-252**

L'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par Madame Nancy Paquet

et RÉSOLU que la séance soit close à 19h45.

ADOPTÉE

-----  
*Je Michel Caron, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la  
signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du  
Code municipal.*

---

Louise Coll, GMA

Directrice générale\greffière-trésorière

---

Michel Caron, maire

